



PRÉFÈTE DE L'AUDE

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Une enquête publique portant sur une demande d'autorisation de créer, et d'exploiter un parc éolien de 6 aérogénérateurs, d'un poste de livraison ainsi que d'un pylône de mesure, localisé sur la commune de Villedaigne présentée par la SAS « Engie Green Grazas », sur le territoire de la commune de Villedaigne aura lieu pendant une durée de 30 jours du 27 janvier 2020 au 25 février 2020.

Villedaigne est désignée siège de l'enquête.

### **Personne responsable du projet :**

M. Jérôme LORIOT est le Président de la société « Engie Green Grazas », sise au 215 rue Samuel Morse Batiment le Triade II, 34000 Montpellier

### **Commissaire enquêteur :**

Par décision du 26 novembre 2019 Mme le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, a désigné comme commissaire enquêteur, M. Gérard BISCAN, Urbaniste au Ministère de l'Équipement, retraité. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

**Publicité :** un avis au public sera inséré par mes soins et aux frais du pétitionnaire quinze jours avant l'ouverture de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département de l'Aude.

### **Lieu de l'enquête :**

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public à la mairie de *Villedaigne* : 02 rue de la mairie 11200 Villedaigne et à la mairie d'Ornaisons, place Jean Moulin 11200 Ornaisons

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Installations classées pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#) > [Les dossiers ICPE complets à consulter](#) > [Les Parcs Éoliens](#) > Société "Engie Green Grazas" parc éolien sur la commune de Villedaigne
- gratuitement sur un poste informatique, en mairie de Villedaigne, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- - par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [pref-eolien-villedaigne@aude.gouv.fr](mailto:pref-eolien-villedaigne@aude.gouv.fr)
- - par courrier à la mairie de *Villedaigne*, 02 rue de la mairie 11200 VILLEDAGNE
- Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Installations classées pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#) > [Les dossiers ICPE complets à consulter](#) > [Les Parcs Éoliens](#) > Société "Engie Green Grazas" parc éolien sur la commune de Villedaigne dans les meilleurs délais possibles.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Les courriels seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aude.

Le dossier d'enquête publique, qui comprend entre autres rubriques, l'étude d'impact, son résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale est également consultable en mairies de Villedaigne et d'Ornaisons, et sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :

<https://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Installations classées pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#) > [Les dossiers ICPE complets à consulter](#) > [Les Parcs Éoliens](#) > Société "Engie Green Grazas" parc éolien sur la commune de Villedaigne

Les communes concernées sont :

- Bizanet, Boutenac, Canet, Cruscades, Ginestas, Lézignan-Corbières, Luc-sur-Orbieu, Marcorignan, Montredon-des-Corbières, Moussan, Narbonne, Névian, Ornaisons, Paraza, Raissac d'Aude, Roubia, Sainte-Valière, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Ventenac-en-Minervois, Villedaigne.

**Permanences du commissaire-enquêteur :**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans les lieux suivants :

Communes	Date	Heure début	Heure fin
Mairie <i>02 rue de la mairie</i> 11200VILLEDAIGNE	27/01/2020	9h	12h
	12/02/2020	9h	12h
	25/02/2020	14h	17h
Mairie Place Jean Moulin 11200 ORNAISONS	06/02/2020	14h	17h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairies de Villedaigne et Ornaisons à la préfecture de l'Aude (Direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture et sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Installations classées pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#) > [Les dossiers ICPE complets à consulter](#) > [Les Parcs Éoliens](#) > Société "Engie Green Grazas" parc éolien sur la commune de Villedaigne

Les informations sur le dossier peuvent être demandées à M. Jean-Michel TUR, Chef de projets,  
Tel : 04 99 54 73 52-«Engie Green Grazas » sise Batiment Le Triade II, 34000 Montpellier  
Courriel : [jean-michel.tur@engie.com](mailto:jean-michel.tur@engie.com)

Carcassonne, le 23 décembre 2019

**NB. :** Avis devant paraître quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête au plus tard le 11 janvier 2020